

La Lettre de l'Association Roger Garin
(Les Amis du Long Séjour)
n°67 **mai 2005**

Mini revue de presse :

- Parue dans le bulletin d'information du personnel de l'hôpital d'Albi de mars 2005 cette nouvelle fort encourageante:

MAPAD : INAUGURATION DU MINIBUS*****

Le jeudi 24 février a été inauguré à la Mapad un minibus adapté aux personnes âgées à mobilité réduite. Cette acquisition a pu être menée à bien grâce à l'action de l'Association Arc-en-Ciel qui a pu bénéficier du soutien financier de la fondation des Hôpitaux de Paris, du CCAS de la mairie D'Albi, de la CARCOM, et bien sûr de l'Hôpital d'Albi. Cette acquisition permettra de développer l'ouverture sur l'extérieur de nos résidents et de préserver le lien social. Nous leur souhaitons « bonne route ».



Informations : du nouveau pour les droits des malades. Remarques du Dr Pradines à propos des lois de 2002 et de 2005 évoquées dans la lettre précédente : ces lois constituent une avancée significative pour le droit des malades à exprimer leur volonté et à disposer d'eux-mêmes. Noter toutefois que l'entourage n'a qu'un rôle consultatif et non de décision. Noter aussi la nuance entre « tenir compte de » qui s'applique aux directives anticipées et le respect stricto sensu des décisions du malade lorsqu'il est en mesure de s'exprimer.

Par ailleurs, notre pratique quotidienne nous montre à quel point les législations sont inconnues de la quasi-totalité des personnes entourant les personnes âgées.

Informations du service :

- *Vitamines*

Rupture de stock, maintenant chronique pour les complexes polyvitaminés à la pharmacie du Centre Hospitalier. Le médecin du service sera donc amené à rédiger des ordonnances nominatives. Les familles et tuteurs voudront bien aller chercher ces médicaments qui doivent être considérés comme indispensables dans le cas des carences vitaminiques.

- *Bénévolat*

Nouvelle liste mise à jour
VMEH (Association de Visiteurs de Malades en Etablissement Hospitalier):

Madame Alice BASTIDE : repas, animation
Madame Jocelyne BOISSINOT, repas, visites, animation
Madame Elisabeth CARIMALO : visites, référente
Madame Arlette CAVAILLES : animatrice chorale
Madame Florence JOURDAN : visites
Madame Yolande LANNO : visites, cinéma
Madame Marie-Thérèse RAOULT : manucure
Madame Josette VAYSSET : visites

- Lu dans le bulletin d'information du personnel de mars 2005 ces lignes de Madame Annie Bardou :

Comme promis, voici quelques premières nouvelles gaillacoises.

Le déménagement de la moitié du SSLD du Centre Hospitalier d'Albi fait partie à ce jour de l'histoire du service. Son aménagement à Gaillac est encore d'actualité.....

Le 28 février, l'équipe des déménageurs est arrivée comme prévu à 8h30 et a commencé à œuvrer avec rapidité et bonne humeur. Vers 11h00, les camions étaient remplis de matériel (lits, fauteuils, adaptables, lève-malades) et ils ont quitté le site d'Albi. Vers 12h15, le déchargement a commencé à Gaillac et a duré jusqu'à 16h00. Le rangement des cartons de matériel s'opérait en même temps dans les pièces adéquates par Reine Petiot et moi-même, et vers 18 H quatorze lits et chambres étaient prêtes.

Le 1er Mars, l'équipe du secteur du bâtiment Sud avait pour mission de préparer les résidents par ordre de départ, nous avons évalué 5 départs par heure à partir de 8h30, 3 départs dans la matinée. Ils ont réalisé cette mission avec brio et ténacité, les résidents étaient prêts au départ à l'arrivée des 5 ambulanciers. Bravo.

Sur le site de Gaillac, une équipe avait la mission "accueil" et c'est à partir de 9h10 que le premier résident est arrivé. C'est autour de cafés et viennoiseries que nous avons échangé les impressions individuelles du voyage... Un résident nous a bien expliqué que ce n'était pas un temps à voyager... (rappelons nous que c'était le matin le plus froid de l'hiver à -7°/ -8°) et que l'ambulance n'était pas suffisamment chauffée, mais devant les douceurs et le café, le froid s'est dissipé.... Des familles nous ont rejoint pour partager le repas et nous aider à gérer l'accueil.

Le premier repas à Gaillac fut chaotique, les mets semblaient délicieux mais le système de distribution est totalement différent de celui d'Albi, et l'équipe s'est retrouvée à chercher comment tout faire en même temps....ce qui a généré quelques fous rires. Les résidents ont tous mangé....et je pense que certains étaient bien amusés de voir leurs soignants si rapides et organisés

comme à l'habitude à ce moment là de la journée, se mettre à tâtonner, chercher leur place autour du chariot de chauffe, se heurter avec les plats, chercher les fourchettes, les assiettes, les régimes sans sel, les desserts, etc.

Pendant ce temps les déménageurs sont arrivés avec les derniers chargements et continuaient à amener des lits, fauteuils, adaptables etc.

Les derniers résidents sont arrivés vers 17h00 avec Me Senaux (infirmière) qui a assuré la surveillance sur le site d'Albi jusqu'au dernier départ et a poursuivi sa journée à Gaillac afin d'assurer la continuité de soins.

Certains résidents fatigués ont demandé à être couchés, les 15 derniers lits ont été faits et le soir chacun avait rejoint son nouveau domicile. Certains cherchaient leurs cartons....d'autres leurs lunettes et cela promettait une nuit tumultueuse...quant à nous, c'est avec joie que nous avons vu arriver le relais : l'équipe de nuit...à 19h00.

L'équipe de nuit pleine d'ardeur, s'était préparée à cette agitation et elles ont mis quelques heures à rassurer, expliquer, tranquilliser avant que les résidents trouvent leur sommeil. Elles n'ont pas vu passer la nuit....mais leur travail et leur patience ont permis un retour au calme et au petit matin, tous les résidents allaient bien. Cette opération, qui est un bouleversement pour les résidents, s'est déroulée de manière la plus structurée et sereine que possible et soulignons que c'est grâce à la bravoure et à l'opiniâtreté des soignants. Ils ont fait preuve de professionnalisme, durant les mois qui ont précédé le transfert, le Jour J et les suivants....Normal pour des professionnels de la santé !! ! peut-on nous rétorquer un peu rapidement, pas tant que ça..... si nous osons commencer à vouloir définir qu'est-ce que « être au service » de la personne soignée ou hébergée dans une institution" ?
Suite au prochain mois.

Annie BARDOU. Cadre de santé SSLD.

- **La quarantième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 9 Juin 2005 de 10h30 à 12h à la salle du Conseil d'Administration et non à la salle Sibille comme à l'ordinaire.**
- **La prochaine réunion avec les familles aura lieu le vendredi 10 juin 2005 de 20 heures 30 à 22 heures à la Salle Sibille du Centre Hospitalier d'Albi.**

Informations relatives au concert du 18 juin 2005

- Voici la lettre reçue par notre association :

Paris, le 25 mars 2005

Monsieur le Vice-Président,

Madame Bernadette CHIRAC, Présidente de la Fondation Hôpitaux - de Paris- Hôpitaux de France, vous remercie vivement de votre invitation à participer à la soirée que vous organisez en juin 2005 dans le cadre du festival de musique d'été de la ville d'Albi.

Malheureusement la charge de son agenda ne lui permettra pas d'être des vôtres comme elle l'aurait souhaité.

Elle vous serait très reconnaissante si vous acceptiez d'être son interprète auprès des bénévoles de votre association pour leur faire part de sa gratitude et de son admiration pour le travail si indispensable qu'ils accomplissent au côté des malades du service de soins de longue durée de l'hôpital d'Albi. Elle ne doute pas du succès de votre manifestation de juin prochain.

Signé : Jean Monpezat

- La prochaine réunion pour l'organisation du concert aura lieu le lundi 23 mai 2005 à 10h30 à la salle des Fêtes du Service de Soins de Longue Durée. Nous avons besoins de sponsors et d'adhésions. Si vous souhaitez nous aider à distribuer des affiches ou des prospectus, vous êtes les bienvenus.

Quelques questions posées au Docteur au fil des ans :

- Question habituelle : *Docteur, ma famille m'a dit que je dois rester ici sur votre ordre. Qu'en pensez-vous ? Quand me permettrez-vous de sortir ?*

Réponse habituelle : si vous ne devez pas bénéficier d'un traitement urgent, ce n'est pas le médecin qui vous retient dans ce service mais votre état de santé

et de dépendance pour les actes de la vie quotidienne. Le médecin doit certes s'efforcer de vous redonner le maximum d'autonomie dans un étroit travail d'équipe. Pourtant, il faut encore que votre situation soit compatible avec un maintien à votre domicile personnel ou dans votre famille, ce dont nous ne sommes pas toujours juges ni surtout comptables. Dans tous les cas, nous ne sommes pas dans une prison et il n'est pas dans nos attributions de vous retenir par la force tels que des personnels d'un établissement pénitentiaire.

- *Question habituelle : Docteur, si vous attachez Maman sur son fauteuil, elle n'en tombera pas.*

Réponse habituelle : pas si simple. Non seulement le maintien injustifié au fauteuil en contrainte est un traitement qui peut être assimilé à de la maltraitance, mais l'affaiblissement qui en résulte est générateur de chutes au moindre faux mouvement lors des transferts, de la toilette ou .. d'une défection de la contention. La liberté des personnes est une des bases fondamentales de la civilisation moderne. Tout abus serait une atteinte inadmissible à la personne humaine.

Les billets d'humeur du Docteur :

- Un rêve ?

Cette nuit, j'ai fait un rêve.

Nous sommes le 6 juillet 2035. Voilà 6 mois que je suis entré en Soins de Longue Durée. Avant-hier, j'ai eu 85 ans.

La fête a été belle. Ma famille est venue fêter l'anniversaire. J'ai pu converser par visiophone avec mon petit-fils qui poursuit des études au Québec. Il était heureux d'être loin de moi et de pouvoir me saluer.

Ma famille toute entière ne s'est jamais sentie coupable. Elle a trouvé normal que je rentre dans un lieu aussi agréable. Bien sûr, ce n'était pas

vraiment par plaisir car j'aurais préféré rester chez moi. Mais cela était devenu impossible et je suis le premier à l'accepter. Au fond, tout le monde est à la même enseigne et il n'y a pas de raison pour que j'échappe au sort commun.

Tous comptes faits, je ne perds pas au change. Ma chambre est confortable et suffisamment vaste pour que le personnel soignant puisse s'y mouvoir. On a même pu y aménager un petit lieu de vie avec quelques sièges confortables afin que je puisse recevoir ma famille et mes proches. Bien sûr, je dispose d'une salle de bains avec W-C. Quand je pense qu'il était possible, au début du siècle, de se retrouver sans W-C dans une chambre partagée avec un voisin inconnu, je ris honteusement. Par dérision, on avait osé placarder sur les murs de toutes les institutions de France une charte à présent oubliée qui disait ceci, comme dans un rêve : « Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins. »

Et voilà, le charme est rompu car je me réveille en me rendant compte que je rêvais que nous rêvions.

- Félicitations aux personnels et aux bénévoles qui travaillent sur le site de Gaillac : par leur dévouement, ils ont réussi à limiter les énormes difficultés liées à l'écèlement de la structure.

Avec de nombreux obstacles :

- kinésithérapeutes du Centre Hospitalier d'Albi indisponibles,
- spécialistes et consultations devenues moins accessibles,
- radiologie et examens biologiques à effectuer à Albi,
- animation cachectique,
- plus grande difficulté pour obtenir l'aide des diététiciennes,

- éloignement des médecins d'astreinte et, de manière intermittente, du médecin nommé dans le service.

Citations :

- Comité des Ministres de l'Europe le 18 septembre 1998 :
«Toutes les personnes dépendantes ou susceptibles de le devenir, quels que soient leurs âge, race, convictions et la nature, l'origine et le niveau de sévérité de leur état, doivent avoir droit à l'assistance et à l'aide requise pour pouvoir mener une vie conforme à leurs capacités réelles et potentielles, au niveau le plus élevé possible et, par conséquent, doivent avoir accès à des services de qualité et aux technologies les plus adaptées.»
- Le texte que la famille d'une de nos résidentes qui nous a quittés récemment nous a fait parvenir :

*Sí tu savais le don de Dieu et ce que c'est que le Ciel !
Sí tu pouvais d'ici entendre le chant des bienheureux
et me voir au milieu d'eux !
Sí tu pouvais voir se dérouler sous tes yeux les immenses
horizons et les nouveaux sentiers où je marche !
Sí un instant, tu pouvais contempler comme moi
la Beauté devant laquelle toutes les beautés pâlissent !*

Saint Augustin

Devinette : qui a écrit en italien le texte suivant en témoignage personnel de ce qu'ont subi les victimes contemporaines de la génération de nos résidents ?

*Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de pain,
Qui meurt pour un oui ou pour un non.
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre coeur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*